

SÉANCE extraordinaire

Le 19 décembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 19 décembre 2023, à 18 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Bruno-Pierre Godbout, maire suppléant, mesdames les conseillères Josée Collin et Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

EST ABSENTE : Monsieur Gilles Daraïche, maire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

231219.386 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'adopter le budget des recettes et des dépenses de la Ville de Chandler pour l'année 2024 au montant de **TREIZE MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE-SEPT MILLE CENT TRENTE-NEUF DOLLARS (13 567 139 \$)**, tel qu'il appert au document joint aux présentes sous la cote « Annexe A » pour en faire partie intégrante.

Il est également résolu que le document explicatif de ce budget soit et est publié dans un journal diffusé dans la municipalité en conformité avec les dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

221219.387 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que le Conseil approuve le programme triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 tel que déposé et joint aux présentes sous la cote « Annexe B ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

221219.388 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Raynald Leblanc propose la levée de l'assemblée à 18 h 17.

VILLE DE CHANDLER

Bruno-Pierre Godbout
Maire suppléant

Roch Giroux,
Directeur général et greffier